

25 OCTOBRE 2022

Ambon



ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ
COMMUNALE

Atlas de la Biodiversité Communale Plan d'actions



01

Connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement

PAGE 4

- 1.1 Sensibilisation et appel à l'observation citoyenne
- 1.2 Réflexion autour d'une modification des horaires de programmation de l'éclairage public

02

Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

PAGE 7

- 2.1 Poursuite de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

03

Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activités locales

PAGE 9

- 3.1 Poursuite de la sensibilisation et de l'information du grand public et des scolaires
- 3.2 Poursuite des actions de nettoyage des plages dans le cadre des opérations « Argent de poche »

Biodiversité et santé :



© Inrae - Michaël Le Bourlout

Depuis les années 2000, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, ex-OIE), puis le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), s'attachent à promouvoir et mettre en action le concept « UNE SEULE SANTE » traduisant les fortes interdépendances entre santé humaine, santé animale et végétale et bon état des écosystèmes.

En raison de ces connexions au sein du vivant et des fonctionnalités assurées par les écosystèmes, agir en faveur de la biodiversité communale c'est préserver le bon état de la faune et de la flore ainsi que des milieux naturels tout en apportant des bénéfices pour la santé humaine.

Un encart « santé » a donc été intégré au fil des fiches actions pour rendre visible certains bienfaits, par la réduction de risques ou le renforcement de facteurs de protection, pour la santé définit par l'OMS comme un état de complet bien-être physique, mental et social.

1. Connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement

Description

Il s'agit d'identifier les démarches que la commune met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche pour mieux connaître la biodiversité et intégrer sa préservation dans les politiques d'urbanisme réglementaires (PLU, SCoT), et opérationnelles (ZAC, opérations d'aménagement) ainsi que dans la planification (choix politiques et stratégiques).

Détail des fiches actions

- 1.1 Sensibilisation et appel à l'observation citoyenne
- 1.2 Réflexion autour d'une modification des horaires de programmation de l'éclairage public



Sensibilisation et appel à l'observation citoyenne

On ne peut protéger que ce que l'on connaît, il est donc nécessaire d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire. L'ABC a permis d'actualiser des connaissances anciennes et d'étudier des taxons encore peu connus. L'amélioration de la connaissance reste une démarche à réaliser en continu, notamment par le biais de la plateforme participative du PNR. En outre, la plateforme est un outil de sensibilisation qui permet d'impliquer les citoyens.

Des avis de recherche (« Wanted ») sont édités chaque mois par le PNR pour orienter les habitants vers la recherche de certaines espèces, complétés d'une courte description sous forme de bande dessinée. La commune relaiera ces avis de recherche sur les réseaux d'information communaux. Les BD pourront aussi être imprimées sous forme de posters et affichées sur les affichages de la commune, à la médiathèque, dans les écoles... Les avis de recherche sont postés sur le site internet du PNR (<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/>) et sur la page Facebook des ABC (<https://fr-fr.facebook.com/ABCGolfeduMorbihan>). Les BD des avis de recherches seront aussi éditées sous forme d'exposition par le PNR.

La commune pourra également communiquer sur la plateforme participative via ses réseaux de communication habituels (<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/>). Le relai des événements nationaux ou régionaux de comptage participatif pourra être réalisé de la même façon, comme par exemple le weekend national de comptage des oiseaux de jardin.

Indicateurs

Nombre de données collectées

Délai

En continu

Mise en œuvre

- Diffusion de la plateforme participative sur les réseaux d'informations communaux : <https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>
- Relai des espèces recherchées dans le cadre des « Wanted », diffusés sur le site internet du PNR dans l'onglet « Actualités » et la page Facebook Atlas de la Biodiversité Communale - PNR Golfe du Morbihan
- Relai des actions de comptage comme le comptage national des oiseaux de jardins
- Impression et affichage des BD « Wanted »

Porteur de projet

Commune

Partenaires :

PNRGM, Médiathèque, Ecoles, Accueil de loisirs

Réflexion autour d'une modification des horaires de programmation de l'éclairage public

L'éclairage nocturne, public ou privé, engendre une perte et une fragmentation accrue des habitats naturels et une mortalité directe pour les espèces vivant la nuit. A l'instar de la trame verte et bleue (TVB), conçue essentiellement pour les espèces diurnes, il est désormais nécessaire de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes, dans un contexte de pollution lumineuse en constante progression. Pour accompagner les communes sur ce point, deux guides seront édités par le PNR en 2022.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour réduire la pollution lumineuse causée par l'éclairage public :

- Réduire les temps d'éclairage journaliers, les adapter en fonction des saisons et/ou des quartiers
- Réduire l'intensité lumineuse des ampoules
- Lors du remplacement des ampoules, préférer des leds à couleurs chaudes. Les teintes orangées sont, en l'état des connaissances, considérées comme les moins impactantes
- Orienter les lampadaires vers le sol et préférer les lampadaires « casquette » aux lampadaires « boule »
- Espacer les lampadaires au maximum
- Installer des détecteurs de mouvements lorsque cela est possible.

Une exposition du PNR est également disponible sur simple demande et des animations de sensibilisation des habitants et des élus peuvent être réalisées.

Santé : La réduction de l'éclairage nocturne permet la limitation des perturbations des rythmes chrono biologiques et leurs impacts sur la santé tels que des troubles du sommeil, de la fatigue, du stress...

Indicateurs

Réduction du temps d'éclairage

Délai

En continu

Mise en œuvre

- Réduction de la durée de l'éclairage public
- Remplacement des ampoules et lampadaires

Porteur de projet

Commune

Partenaires :

PNRGM, Morbihan énergies

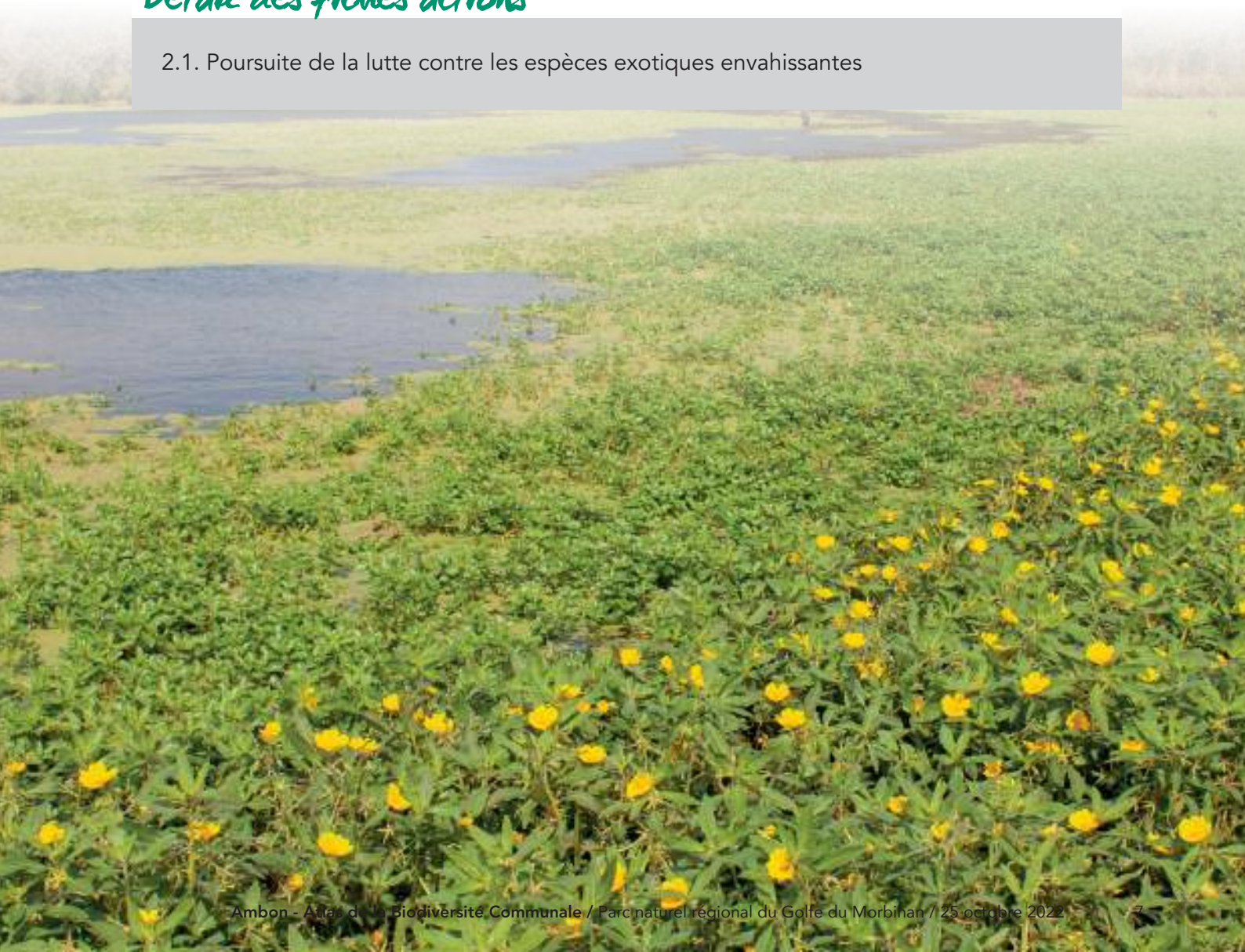
2. Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

Description

Il s'agit de définir les démarches que la commune met en œuvre et souhaite mettre en œuvre pour intégrer la préservation de la biodiversité notamment dans les opérations de gestion du territoire, en propre ou en conventionnement.

Détail des fiches actions

2.1. Poursuite de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Poursuite de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

La prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) est l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. La lutte contre les EEE est donc devenue un enjeu très important et fait l'objet d'un début de réglementation communautaire et nationale.

Par ailleurs l'Etat a adopté un plan d'action national qui repose principalement sur 2 types d'action : prévention (information et contrôles) et intervention (éradication et/ou limitation). Cela nécessite des actions locales, pour beaucoup départementales. La DREAL Bretagne, avec l'appui de la Région Bretagne, a initié en 2020 le travail de rédaction de la Stratégie Bretonne sur les EEE.

La commune est concernée par plusieurs espèces (Jussie, Renouée du Japon, Datura stramoine, Raisin d'Amérique, l'Herbe de la pampa...). Certaines font l'objet d'actions comme le Ragondin : des piégeages sont organisés au printemps et à l'automne, en lien avec la Fédération de chasse.

Le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) est très présent sur la commune et doit faire l'objet d'une attention particulière et des chantiers d'arrachage doivent être organisés régulièrement.

Des campagnes d'informations concernant le Frelon asiatique sont menées, ainsi que la mise à disposition d'une liste de désinsectiseurs agréés par le FDGDON.

Par ailleurs, de nombreux terrains appartenant à des propriétaires privés sont concernés par la présence d'EEE, et doivent donc a minima en être informés.

Indicateurs

Présence d'espèces exotiques envahissantes

Délai

En continu

Mise en œuvre

- Poursuivre les chantiers d'arrachage
- Sensibiliser et informer les services techniques et les propriétaires
- Mettre en place une veille sur l'ensemble des espèces exotiques envahissantes

Porteur de projet

Commune

Partenaires :

PNRGM, FREDON, Collectif anti-Baccharis, Fédération de chasse

3. Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activités locales

Description

Il s'agit de définir les démarches que la commune met en œuvre et souhaite mettre en œuvre pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité.

Détail des fiches actions

- 3.1. Poursuite de la sensibilisation et de l'information du grand public et des scolaires.
- 3.2. Poursuite des actions de nettoyage des plages dans le cadre des opérations « Argent de poche »



Poursuite de la sensibilisation et de l'information du grand public et des scolaires

La sensibilisation, l'information et l'éducation sont des conditions essentielles pour développer notre intérêt pour la biodiversité. Ces actions permettent de proposer des temps de pédagogie et d'échanges en direct avec les convaincus et les curieux, des publics ciblés etc., et de présenter l'importance de la biodiversité aux acteurs du territoire. Le format peut varier afin de s'adapter au public et au contexte.

Des animations de sensibilisation peuvent être organisées par la commune et réalisées par des prestataires. Notamment, des animations de fabrication de gîtes à faune (oiseaux, chauve-souris...) pourront être réalisées et les gîtes créés pourront être installés sur les bâtiments communaux ou distribués aux habitants volontaires.

Des animations à destination des écoles sont également prévues avec des animateurs du parc de Branféré et incluses dans les programmes scolaires

Le PNR dispose par ailleurs de nombreuses expositions de sensibilisation, qui sont mises gratuitement à disposition des communes sur simple demande. Pour connaître le thème des expositions et leurs disponibilités, il suffit de contacter le standard du PNR. Des panneaux routiers de sensibilisation sont également disponibles (« Biodiversité, levez-le pied ! »). Les livres sur la biodiversité d'Ambon, édités dans le cadre des ABC, pourront être distribués lors de l'accueil des expositions.

Santé : La faune, notamment les oiseaux et chauve-souris permettent la régulation des écosystèmes des villes par la prédation des ravageurs (rongeurs, insectes...) dont les moustiques tigres limitant ainsi le risque de transmission de maladies infectieuses. Une seule chauve-souris peut par exemple chasser 3000 moustiques en une seule nuit.

Indicateurs

Nombre d'animations réalisées
Nombre d'expositions installées

Délai

En continu

Mise en œuvre

- Organisation d'animations
- Installation d'expositions

Porteur de projet

Commune

Partenaires :

PNRGM, prestataires, LPO

Poursuite des actions de nettoyage des plages dans le cadre des opérations « Argent de poche »

Chaque été, la mairie organise des opérations de ramassage de déchets sur les plages à destination des jeunes habitants d'Ambon qui ont entre 16 et 17 ans. Pour les inciter et en contrepartie, les participants reçoivent en échange une petite somme d'argent de poche. Ces chantiers de ramassage leur permettent de participer à l'amélioration du cadre de vie de la commune, de limiter la pollution induite par les déchets et d'être sensibilisés aux impacts qu'ils peuvent avoir sur leur environnement.



Indicateurs

- Nombre de données collectées sur la plateforme participative du PNR
- Nombre d'animations
- Nombre de participants

Délai

En continu

Mise en œuvre

- Prévoir un budget pour les animations
- Communiquer sur la plateforme participative du PNR et les avis de recherche « Wanted »
- Proposer aux écoles d'utiliser la plateforme participative du PNR
- Rédiger des articles dans le magazine de la commune sur les espaces naturels du territoire, éventuellement par les écoles
- Organiser la fête de la pomme

Porteur de projet

Commune

Partenaires :

Écoles, chargée de communication de Plescop, LPO, animateurs nature

FINANCEURS DU PROJET



AMBON



PARTENAIRE TECHNIQUES



Rédaction et cartographie :

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan : Alexandre Crochu, Annaëlle Mézac, Bastien Moisan, David Lédan, Laurette Cervera, Maxime Le Roy, Marion Neymeyer, Xavier Blondel et Marion Rahuel

Relecture : Christophe Chevereau

Mairie d'Ambon



Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
8 boulevard des îles - CS 50213 - 56006 Vannes cedex
02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh
www.parc-golfe-morbihan.bzh